

Mise a pied conservatoire

Par Nouveldonne, le 17/11/2013 à 17:23

Un employe qui fait parti de l'entreprise depuis 6mois, a commis en notre absence les fautes suivantes:

Mis une affiche "en panne" sur l'appareil carte bleue et demande aux clients d'aller sortir des especes pour payer leurs achats (photos de l'affiche)

Mis sur la vitrine une autre affiche (on n'accepte plus les cheques) photos a l'appui

Travaille pour son propre compte dans l'entreprise pendant ses heures de travail

N'enregistre pas des encaissements dans l'ordinateur de caisse .(temoins)

Divulgue de fausses informations aux clients sur la solvabilite de l'entreprise

Comment la mettre a pied des la semaine prochaine en sachant qu'un employe gagne tjours devant les prudhom